



## La Lettre du Maire

N° 60 – Juin 2020

Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,

L'école a repris depuis le mois dernier, sur la base du volontariat. Les mesures sanitaires mises en place conjointement par la Ville de Bavilliers et l'Éducation Nationale ont permis d'accueillir les premiers élèves dans de bonnes conditions. Dans la deuxième phase du déconfinement, davantage d'enfants sont attendus. Afin de les accueillir au mieux, la municipalité met **des animateurs à disposition des deux écoles**.

A partir du mois de juin, un animateur rejoindra l'école maternelle Jacques Pignot et deux autres seront affectés à l'école élémentaire Maurice Henry. Ils prendront en charge des groupes d'enfants lorsque ceux-ci ne seront pas en classe avec leurs enseignants. En effet, la limite de 15 élèves par classe s'applique toujours. Nous espérons tous pouvoir reprendre une activité scolaire normale au mois de septembre.

Par ailleurs, le **concours de fleurissement** aura bien lieu cette année. Merci aux personnes intéressées de s'inscrire auprès des services techniques de la Mairie par téléphone au 03 84 21 05 56 avant le mercredi 17 juin.

Enfin, le **deuxième tour des élections municipales se déroulera le dimanche 28 juin** de 8 heures à 18 heures au Centre Jean Moulin. La crise sanitaire n'étant pas encore totalement derrière nous, des mesures de précaution seront appliquées. Le port du masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera disponible dans les bureaux de vote. Il est conseillé de signer avec son propre stylo pour les électeurs qui le souhaitent. De même, le gouvernement devrait annoncer des mesures pour faciliter le vote par procuration.

La démocratie est notre bien à tous. Voter est un droit et un devoir civique. Venez nombreux !

**Éric KOEBERLÉ**  
Maire de Bavilliers

## **La commune maintient le service de courses à domicile**

Un service de courses à domicile pour les besoins alimentaires et pharmaceutiques a été mis en place depuis le 17 mars par le CCAS. Il vous suffit d'appeler le 06 85 76 45 31 et de donner votre liste de commissions. Compte tenu de la forte demande (près d'une centaine de livraisons depuis le 17 mars), il faut compter un à deux jours pour être livré. Pour les médicaments, il est possible que, selon les pathologies rencontrées, les pharmacies préfèrent les envoyer par La Poste ou les livrer directement.

Ce service est gratuit. Un élu ou un bénévole se charge de faire vos courses et de vous les livrer à domicile. Pour l'alimentation, un sac de commission réutilisable est acheté d'office, dans le but de limiter les contacts lors de la livraison. Une fois les commissions faites, l'élu ou le bénévole appelle le bénéficiaire pour lui indiquer le montant des courses. Le remboursement se fait par chèque. Encore une fois, ce service est gratuit : vous ne payez que vos courses.

## **Près de 4 000 masques distribués aux Bavillérois**

Pour accompagner le déconfinement, le Département et l'Association des Maires du Territoire de Belfort ont proposé aux communes d'acquérir des masques lavables à destination des habitants. La Ville de Bavilliers a ainsi acquis un masque pour chaque Bavillérois. La distribution a eu lieu le lundi 11 et mardi 12 mai au Centre Jean Moulin. Ils ont été livrés à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Près de 4 000 masques ont ainsi été distribués, pour un peu plus de 4 700 habitants, certains s'étant équipés par ailleurs. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la distribution de ces masques !

## **Des médailles de la Ville pour les bénévoles qui ont agi face au Covid 19**

Plusieurs Bavillérois se sont distingués positivement par leur action durant la crise sanitaire, soit en faisant les courses pour les personnes âgées isolées, soit en fabriquant et/ou en offrant des équipements de protection à la commune ou aux habitants. Ils ont tous œuvré bénévolement et seront récompensés par la médaille de la Ville de Bavilliers qui leur sera remise au début du mois de juin.

Les personnes concernées sont les suivantes : Léo PRASSEL, Pascal PROFAULT, Koray DÉMIREL, Catherine KORNPORBST, Bernadette DÉPIT, Victorine VENERITO, Séverine GRISOT, Hassan HADROU, Bernadette SCHWALM, Jean-Charles MARTEL.

## **Le conseil municipal se réunira le mercredi 24 juin pour voter le budget 2020**

Le conseil municipal se réunira le mercredi 24 juin à 20 heures salle Jean Moulin, pour la première fois depuis le confinement. En conformité avec la réglementation actuelle, la réunion n'accueillera qu'un public restreint. Le principal point à l'ordre du jour sera le vote du budget 2020. Etant donné la proximité des élections municipales, les investissements prévus seront réduits au minimum. L'équipe qui remportera les élections aura la possibilité de compléter ce budget par la suite si elle le souhaite.

### **Agenda**

**Marchés hebdomadaires** Tous les vendredis matin – Place Jean Moulin

**Marchés du dimanche** Dim 14/06 matin et Dim 12/07 matin – Place Jean Moulin

**Conseil municipal avec vote du budget 2020** Mer 24/06 à 20h – Salle Jean Moulin

**Élections municipales** Dim 28/06 de 8h à 18h – Salle Jean Moulin